

### Fiche descriptive de stage de formation continue

#### Intitulé du module de formation

**Définir les enjeux de la mission du référent handicap dans l'établissement d'enseignement artistique ou dans la salle de spectacle.**

#### Public concerné

Responsables de structures d'enseignement artistique, enseignants artistiques, responsables d'accueil et de communication de lieux de spectacles, responsables de services culture et animation.

#### Pré-requis

Avoir une réflexion constructive sur les conditions d'accueil de personnes en situation de handicap dans les lieux culturels.

#### Objectifs pédagogiques

Comprendre les problématiques du handicap et les besoins pratiques des personnes empêchées accueillies. Comprendre et proposer une offre intégrant les enjeux sociétaux de la mise en application des dispositions réglementaires concernant l'accessibilité culturelle liées à la loi de 2005. Savoir mettre en place les outils de partenariat avec les structures tierces.

#### Modalités de mise en œuvre

**Durée totale :** 3 jours. 18 heures, 6 heures par jour.

**Effectif maximum :** 12 stagiaires.

**Lieu de formation :** nos locaux. Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

*La formation peut être réalisée en distanciel, nous contacter.*

**Dates :** 4 au 6 mai 2026.

**Coût pédagogique avec prise en charge formation professionnelle : 1098,00 €.**

*- Coût journalier : 366,00 € Coût horaire : 61,00 €.*

*Cet tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujetti à la TVA.*

#### Les points forts du module

Depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap est un devoir pour l'ensemble des établissements recevant du public. Attentifs à la bonne application de cette obligation, les structures d'enseignement artistique ou les lieux de spectacle ne disposent toutefois pas toujours des bons outils pour intégrer l'exigence d'inclusion à l'ensemble de leurs activités.

Le module fera un état des lieux de la situation globale, et présentera des « pistes » à exploiter afin de satisfaire aux objectifs de la loi tout en facilitant une inclusion harmonieuse et constructive.

## Programme

- Les enjeux de l'accessibilité
  - Le contexte de la Loi du 11 février 2005.
  - Les différentes formes de handicap.
  - Le contexte culturel, social et... topographique.
  - Le registre public d'accessibilité (RPA).
- Un « référent », pourquoi faire ?
  - Le rôle et les missions, dans l'école de musique et dans la salle de spectacle.
  - Le positionnement auprès de l'équipe du lieu.
  - Le positionnement auprès de l'élève et de la famille.
  - Le positionnement auprès d'un public en situation de handicap, ou auprès des structures d'accueil du handicap.
- Les méthodologies d'accueil et d'accompagnement dans l'école de musique.
  - La première rencontre et la définition des attentes et objectifs dans le cadre du Conseil Pédagogique.
  - L'interaction avec les soignants, avec l'ergothérapeute.
  - L'évaluation de la progression et l'intégration dans le projet d'établissement.
  - Sortir des « sentiers battus »...
- Les méthodologies d'accueil dans le lieu de spectacle.
  - La préparation du contexte du spectacle.
  - Les moyens à mettre en œuvre pour l'accueil, l'échange avec les artistes, les conditions de bon déroulement.
  - L'accueil d'intervenants en situation de handicap sur scène.
- L'élaboration des partenariats.
  - Au sein de la structure d'accueil, dans la réalisation d'un projet pédagogique adapté ou d'une politique d'accueil au sein du lieu de spectacle.
  - Auprès de structures extérieures, susceptibles d'accompagner et de favoriser l'accessibilité dans une environnement artistique.
  - Les moyens de l'Etat.
- Echanges d'expériences et études de cas.
- Bilan de stage.

### Moyens pédagogiques et techniques

**Méthode pédagogique :** cours théoriques et études de cas encadrés.

**Supports fournis aux stagiaires :** polycopié synthétisant les éléments du cours.

**Moyens techniques :** présentation informatique sur vidéo-projecteur

**Nombre de stagiaire par poste :** un.

### Contacts

**Formateur :** (sous réserves)

Jean-Luc VINCENT, psychologue clinicien, ancien directeur d'IME.

Alain GIROT, directeur technique, expert en réglementation.

La formation est faite en partenariat avec le Réseau National Musique et Handicap.



Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org